



CONSEIL DE DIRECTION
85^{ème} session
Rome, 8-10 mai 2006

UNIDROIT 2006
C.D. (85) 7 b)
Original: anglais
Avril 2006

Point No. 7 de l'ordre du jour: Les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles –
b) Avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention du Cap

(note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mesures nécessaires pour reprendre les négociations intergouvernementales sur l'avant-projet de Protocole et les porter à terme</i>
<i>Action demandée</i>	<i>1) Sous réserve du résultat du Forum de la Royal Bank of Scotland, convocation du Comité d'experts gouvernementaux et accélération du calendrier pour achever les travaux</i> <i>2) Convoquer une réunion du Sous-comité sur le futur système international d'inscription pour les biens spatiaux</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

PRINCIPAUX PARAMETRES DE DISCUSSION PROPOSES PAR LE SECRETARIAT

Priorité			
	élevée	moyenne	basse

I. Plan stratégique

Oui en raison (1) de la position unique d'UNIDROIT pour mener des travaux dans les domaines spécifiques des opérations garanties (cf. Objectif stratégique No.1) et (2) des bénéfices potentiels du futur instrument pour les pays en développement et en transition économique (cf. Objectif stratégique No.7)

II. Programme de travail 2006-2008

Oui

III. Evaluation actuelle

- *Réactions récentes des Etats membres: l'intérêt* manifesté varie entre **élevé** (Afrique du Sud, Allemagne, Etats-unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Nigéria et République tchèque) et **bas** (Canada et Royaume-Uni)
- *Réactions récentes de l'industrie et d'autres intérêts privés intéressés: l'intérêt* manifesté varie entre **élevé** (constructeurs et financiers ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui en a fait une recommandation dans son projet "L'espace à l'horizon 2030") à **moyen-bas** (opérateurs)

Calendrier			
	respecté	léger retard	non respecté

Calendrier déterminé par Comité d'experts gouvernementaux/Conseil de Direction/ Assemblée Générale	
Calendrier à déterminer lors de la présente session	

Problèmes à surmonter	<ol style="list-style-type: none"> 1. Garantir le soutien plus actif de l'industrie au Groupe de travail spatial 2. Garantir les réponses des Gouvernements qui participent au Comité d'experts gouvernementaux sur la question du "service public" 3. Garantir la participation des Gouvernements au Sous-comité sur le système international d'inscription
Implications en personnel	Un Chargé de recherches avec l'aide d'un autre et d'une secrétaire (à temps partiel) (financée, si cela est possible, par des fonds extérieurs que le Secrétariat recherche actuellement)
Implications budgétaires	Financement (y compris la location des locaux et l'interprétation) d'une session du Comité d'experts gouvernementaux en 2006 (environ € 17.000), d'une autre en 2007 (environ € 17.000) et de la Conférence diplomatique fin 2007 ou début 2008 (convoquée, et donc financée, par un Etat membre, si possible avec l'assistance du secteur privé)
Recommandations/ Conseil demandé / Décisions à prendre/ Alternatives?	Si le Forum organisé par la <i>Royal Bank of Scotland</i> est un succès, convocation du Comité d'experts gouvernementaux avec un calendrier strict pour l'achèvement du projet et allocation des ressources nécessaires. Si le Forum ne devait pas être un succès, ou en cas de changement radical des données, le projet serait (temporairement) mis en attente.

INTRODUCTION

a) *Problèmes qui retardent la poursuite de la procédure de consultations intergouvernementales*

1. Lors de sa 84^{ème} session, le Conseil de Direction a été informé des problèmes qui risquaient de retarder les progrès d'un projet qui a suscité un grand intérêt parmi des Gouvernements provenant du monde entier, dont 40 participent au Comité d'experts gouvernementaux d'UNIDROIT pour la préparation d'un projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ci-après dénommé *le Comité*). Ces problèmes relèvent essentiellement, tout d'abord, de la nécessité d'obtenir le soutien actif de la part de représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux nécessaire pour permettre au Groupe de travail spatial d'UNIDROIT de répondre de façon adéquate au grand nombre de tâches que le Comité lui a confiées lors de sa deuxième session, qui s'est tenue en octobre 2004, et tout au long de la procédure de consultations intergouvernementales; deuxièmement, du fait que la plupart des Gouvernements, sauf un nombre très restreint d'exceptions, n'ont pas, jusqu'ici, fourni les réponses que le Comité leur a demandé lors de sa deuxième session sur la question controversée des "services publics"; et, troisièmement, du fait que presque aucun Gouvernement n'a participé aux travaux par voie électronique du Sous-comité du Comité chargé d'examiner certains aspects du futur système international d'inscription pour les biens spatiaux établi par le Comité lors de sa deuxième session.

2. Ces problèmes ont été aggravés par le fait que Monsieur Stanford n'a pas été disponible, de façon générale, pour s'occuper de ces problèmes de la manière qu'il fallait au cours du dernier trimestre de l'année 2004 et tout au long de l'année 2005 pendant qu'il exerçait les fonctions de Secrétaire général adjoint *a.i.* Il est hors de doute que son manque de disponibilité a contribué dans une grande mesure au fait que les Gouvernements n'ont ni répondu à la question des "services publics", ni participé aux travaux du Sous-comité.

b) *Maintien de l'intérêt pour le projet*

3. L'intérêt que ce projet a engendré n'a pas cependant diminué dans l'intervalle. Les Gouvernements membres s'intéressant particulièrement au projet ont continué à indiquer l'importance qu'ils attachent à la poursuite de ces travaux dans les meilleurs délais. Le projet a fait l'objet de discussions privilégiées lors de conférences portant sur le droit spatial international organisées en Afrique (l'atelier des Nations Unies et du Nigéria intitulé "*Meeting international responsibilities and addressing domestic needs*", qui s'est tenu à Abuja en novembre 2005) et en Asie (la Conférence de droit spatial 2005, qui s'est tenue à Bangalore en juin 2005). Bien que le Secrétariat n'ait pu participer en personne à l'une ou l'autre de ces conférences, à cause des autres obligations qui retenaient Monsieur Stanford à Rome, ce dernier a, néanmoins, préparé une présentation pour chacune des conférences et s'est assuré que des experts qualifiés soient présents pour y discuter du projet. Du reste, le fait qu'il n'a pu participer à l'atelier d'Abuja a eu une conséquence heureuse en ce que le Secrétariat ait pu de la sorte inviter une correspondante nigériane à l'y représenter.

c) *Solution proposée aux problèmes*

4. Monsieur Stanford a en outre poursuivi ses efforts tendant non seulement à obtenir pour le Groupe de travail spatial le soutien de nouveaux représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux, mais aussi à procurer le renouvellement des parrainages existants de ce Groupe, ce qui a été particulièrement difficile à un moment où le projet s'était arrêté presque totalement. Sa rencontre avec Monsieur Donal Boylan, Chef de la Section aérospatiale et défense

du Département de financement structuré à la *Royal Bank of Scotland*, a permis un développement particulièrement heureux: grâce à sa participation au développement du Registre international pour les biens aéronautiques, Monsieur Boylan a reconnu le grand potentiel de l'avant-projet de Protocole spatial et, à titre de parrainage du Groupe de travail spatial de la part de la *Royal Bank of Scotland*, il s'est engagé à organiser un forum, d'une journée, pour discuter des moyens les plus efficaces de permettre aux secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux de bénéficier de la Convention du Cap par le biais d'une participation plus active aux travaux du Groupe de travail spatial. Ceci constitue un développement majeur pour le projet, non seulement dans la mesure où l'une des plus grandes banques du monde (avec BNP Paribas qui est déjà sponsor) s'est déclarée favorable à l'avant-projet de Protocole, mais aussi dans le sens qu'elle s'est ainsi montrée prête à mettre sa renommée en jeu pour le projet.

5. Le Forum de la *Royal Bank of Scotland* se tiendra à Londres le 24 avril 2006. Tous les acteurs clé des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux ont été invités, ainsi que certains Gouvernements clé et des membres du Groupe de travail spatial. Le Forum a été structuré de façon à permettre aux représentants des Gouvernements et du Groupe de travail spatial d'illustrer l'importance de l'avant-projet de Protocole de leurs différentes perspectives et de lancer un appel aux représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux qui seront présents à appuyer le projet de façon à ce qu'il puisse être achevé dans les meilleurs délais. La séance de l'après-midi, dont le co-moderateur devrait être Monsieur Sergio Carbone, sera entièrement consacrée à une discussion ouverte tendant à ouvrir la voie au soutien dont a besoin le Groupe de travail spatial.

6. Le Secrétariat est raisonnablement optimiste quant à la présence d'un bon concours de personnes au Forum. Il espère que cela lui permettra de convoquer à nouveau le Comité au mois de décembre 2006. Toutefois, pour que l'on puisse persuader les représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux qui seront présents à Londres de l'opportunité d'apporter leur appui au projet, il est à prévoir qu'il faudra leur proposer un délai relativement sûr pour l'achèvement du projet. Le Secrétariat envisage par conséquent de proposer que l'on prévoit d'achever le projet d'ici fin 2007 ou, au plus tard, vers le début de l'année successive.

7. Pour que ce délai soit réalisable, le Secrétariat doit toutefois informer le Conseil de Direction que les ressources humaines dont bénéficie ce projet – limitées pour l'instant à Monsieur Stanford – auront besoin d'être renforcées si le Secrétariat ne doit pas s'avérer plus ou moins immédiatement défaillant par rapport au délai proposé. Une seule personne ne peut en même temps, d'une part, garantir la suite quotidienne à donner au Forum de la *Royal Bank of Scotland* avec des représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux qui sera nécessaire pour obtenir les nouvelles ressources susceptibles de permettre au Groupe de travail spatial de reprendre son rôle dans le processus et, d'autre part, faire en sorte que les Gouvernements avancent suffisamment vite à l'égard de la question des "services publics" et pour ce qui est du Sous-comité (le Secrétariat et le Sous-comité doivent faire rapport au Comité sur la question des "services publics" - à la lumière des réponses des Gouvernements – et sur les questions afférentes au système international d'inscription respectivement) pour permettre la convocation du Comité en décembre 2006. Néanmoins, ceci est indispensable si le Groupe de travail spatial – et ainsi le Comité – doit bénéficier du soutien des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux. Etant donné que rares sont les Gouvernements qui ont utilisé, pour les travaux du Sous-comité, le site Internet mis à sa disposition par l'Union internationale des télécommunications, et à la lumière des conversations que le Secrétariat a eues avec des Gouvernements clé, le Secrétariat est de l'avis qu'il faudra notamment convoquer une réunion du Sous-comité avant la prochaine session du Comité. Le Secrétariat cherche des ressources externes susceptibles de l'aider à réaliser tous ces objectifs mais l'on ne connaîtra vraisemblablement pas les résultats de ces efforts avant le mois d'octobre 2006, même si les choses vont pour le mieux.

MESURES A PRENDRE

8. *Sous réserve du succès du Forum de la Royal Bank of Scotland, le Secrétariat invite le Conseil de Direction à approuver la reconvoation du Comité, avec un délai accéléré pour l'achèvement du projet, et la convocation d'une réunion du Sous-comité avant ladite session du Comité.*